



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/35/97

S/13792

13 février 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-cinquième session

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES

NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE

Trente-cinquième année

Lettre datée du 12 février 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre datée du 30 janvier 1980 qui vous a été adressée par le représentant de la Jordanie (A/35/81-S/13772). J'aimerais à cet égard vous faire part des observations suivantes.

L'épisode horrifiant qu'évoque, avec des outrances grandquignolesques, l'auteur de la lettre, et qui se serait déroulé au camp de réfugiés d'al-Dhaisheh, près de Bethléem, est inventé de toutes pièces.

Les faits sont simples. Le 25 décembre 1979, un autobus public et une ambulance locale étaient lapidés près du camp de réfugiés en question. A la suite de ces incidents, un couvre-feu de courte durée (de 1 h 30 à 5 h 30 le 26 décembre 1979) a été imposé au camp. La raison du couvre-feu a été expliquée aux résidents du camp et 20 personnes ont été appréhendées pour être interrogées sur les incidents de la veille. Personne n'a été frappé; personne n'a été traîné à terre; personne n'a été blessé.

Vu l'hostilité dont le Jordanie n'a cessé de faire preuve envers Israël et vu son comportement notoirement déplorable vis-à-vis des résidents de Judée et de Samarie, réfugiés ou non, durant la période où elle occupait illégalement ces zones entre 1948 et 1967, il faut reconnaître cette lettre pour ce qu'elle est, à savoir une nouvelle tentative, après bien d'autres, pour exploiter non seulement les moyens et les mécanismes de l'Organisation des Nations Unies, mais encore, en l'occurrence, la question des réfugiés arabes palestiniens et son intense charge passionnelle comme instrument de la guerre politique que la Jordanie mène sans relâche contre Israël.

A/35/97
S/13792
Français
Page 2

Compte tenu des faits, la lettre du représentant de l'Etat arabe palestinien de Jordanie est un comble de fourberie et d'hypocrisie politiques. Elle sera, n'en doutons pas, balayée comme telle.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "La situation au Moyen-Orient", et "Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) Yehuda Z. BLUM

